

Audit de situation

Préparation évaluation externe

En référence au décret 2007-975 du 15 mai 2007

Animé de valeurs fortes, **QUALICERCLE** accompagne, conseille et défend les droits des personnes en situation de handicap ou/et âgées en favorisant le management par la qualité et le développement des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux. Organisé par région, notre cabinet associatif constitue des équipes de travail pluridisciplinaires pour vous accompagner en cohérence avec les attendus de la loi 2002-2, ses décrets d'application et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

Nos valeurs

Unité et singularité de la personne handicapée et de la personne âgée
 Droit pour sa dignité à un projet personnalisé et à un parcours individualisé
 Devoir de mobilisation des parties prenantes pour un accompagnement de qualité

Etes-vous prêt pour l'évaluation externe ?

- Appréciation du projet d'établissement ou de service**
 Fondements des activités et services
 Caractérisation des personnes handicapées et typologie de handicap
- Examen des résultats de l'évaluation interne**
 Protocole d'évaluation des pratiques
 Modalités de participation des parties prenantes
 Mise en œuvre effective des outils de la loi 2002-2
 Référence aux recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- Examen des thématiques et registres spécifiques**
 Ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel et partenarial
 Intégration de la prévention des risques individuels et collectifs
 Projet personnalisé et parcours individualisé de la personne
- Préconisations et pilotage du plan d'amélioration de la qualité**
 Formalisation du plan d'amélioration de la qualité sur 3 à 5 ans
 Priorisation des objectifs, actions et moyens d'amélioration
 Management de la qualité par micro-projets et rétro-plan



Photographies : ©iStockphoto

Vous êtes directeurs d'établissements, professionnels cœur de métier, administrateurs, bénévoles, référents qualité, chefs de projet, usagers, familles, représentants, institutionnels.

Notre démarche : sous la forme d'un **audit de situation** de 2 à 3 jours hors ou sur site, sur **étude documentaire**, **QUALICERCLE** vous apporte une **expertise technique** et une **méthodologie** post évaluation interne pour préparer votre évaluation externe et répondre à vos problématiques spécifiques. Nous venons en appui de la direction pour satisfaire aux exigences réglementaires de la loi 2002-2, au décret du 15 mai 2007 et aux recommandations de l'ANESM. Cette préparation à l'évaluation externe intègre les attendus de l'abrégé de synthèse du CASF pour traduire la **dynamique qualité de votre structure en faveur des personnes handicapées ou âgées**. Autant d'éléments déterminants que les établissements et services doivent prendre en considération lors de la **phase préparatoire**.

QUALICERCLE
 26, Avenue Tolosane – Bâtiment L
 31520 Ramonville Saint-Agne
 Tél. : 05 61 00 71 75 | Fax : 05 61 00 71 79
qualicercle@formatdifference.org



Les associations co-fondatrices de QUALICERCLE vous remercient pour votre confiance